ALTENER II: programme pluriannuel pour la promotion des énergies renouvelables

1997/0106(SYN) - 05/11/1997

Le commissaire Papoutsis a déclaré qu'il ne peut pas accepter les amendements 1,3,4,11,14,24,26 et 27. Le commissaire a convenu que 30 mécus ne sont qu'une goutte d'eau dans l'océan, mais a ajouté que ce programme n'est pas une haute priorité de l'Agenda 2000; ce qui explique pourquoi il n'a pas bénéficié d'une augmentation des fonds.